

Communiqué de presse

Vaccination Covid-19 : les communes recensent les personnes de 75 ans et plus



"Réunis en conférence des Maires [ce jeudi](#) 14 janvier, les 26 Maires de l'intercommunalité ont décidé par solidarité de réaliser une démarche commune de recensement des personnes de 75 ans et plus vivant à domicile et notamment isolées, population retenue par l'Etat dans un premier temps pour la vaccination.

Chaque commune est à la disposition de ces personnes afin d'être leur interlocutrice pour connaître leur souhait de vaccination. La communauté de communes se chargera ensuite de transmettre **avant le 23 janvier prochain**, le nombre de personnes intéressées à la **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** ainsi qu'à l'**Agence Régionale de Santé**.

Également, les personnes de plus de 75 ans qui auraient des difficultés à être autonomes dans leurs déplacements pourront prendre contact avec leur commune."

CONTACT

Chacun est invité à contacter la mairie de sa commune de résidence